



Îles Éparses

Thierry Perillo

► To cite this version:

| Thierry Perillo. Îles Éparses. Revue d'Écologie, 2008, 63 (1-2), pp.115-116. hal-03530363

HAL Id: hal-03530363

<https://hal.science/hal-03530363>

Submitted on 17 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÎLES ÉPARSES

Thierry PERILLO¹

Les îles Éparses sont constituées des îles Glorieuses, Juan de Nova, Bassas da India, Europa et Tromelin (Fig. 1). Cette dernière est située au nord-ouest de la Réunion, l'ensemble des autres îles se trouvant dans le canal du Mozambique. Avec 490 km² de terre émergée elles déterminent une zone économique exclusive (ZEE) de 640.400 km².

Les îles Éparses, jusque là placées sous l'autorité du ministre français chargé de l'outre-mer, qui en avait confié le 3 janvier 2005 l'administration au préfet, administrateur des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), ont été par la loi 2007-224 du 21 février 2007 rattachées aux TAAF. Elles en constituent le cinquième district.

Les récifs coralliens des îles Éparses sont en cours d'étude. La faible activité anthropique sur les îles les a incontestablement préservées de certaines atteintes liées aux activités humaines (piétinement, pollution par rejet d'engrais ou d'eaux polluées, etc.). La zone nord du canal du Mozambique à laquelle appartiennent les Éparses est reconnue comme un des points privilégiés de la biodiversité marine. Glorieuses, Europa, Tromelin et Bassas da India sont classées en réserves naturelles par un arrêté préfectoral de 1975 et les accès y sont strictement contrôlés.

Malheureusement la situation géographique des îles les expose à un certain nombre de pollutions exogènes notamment aux dégazages comme l'a illustré la pollution survenue à Juan de Nova en 2006. Le trafic maritime de transport pétrolier dans cette zone est un des plus intense du monde et constitue la principale menace de pollution sur ce milieu préservé. Le naufrage d'un tel navire constituerait un désastre écologique.

Les îles Éparses, qualifiées de sanctuaires océaniques de la nature primitive, disposent d'un patrimoine biologique terrestre et marin remarquable. L'isolement géographique, le caractère insulaire, une occupation humaine historiquement très limitée ont donc protégé ces territoires. La rançon est que cette difficulté d'accès aux îles Éparses n'a pas permis jusqu'ici d'avoir une vision globale de cet écosystème. Différents partenaires (Université de la Réunion – laboratoire Ecomar, Muséum d'histoire naturelle, Kélonia, Ifremer, IRD, etc.) mènent actuellement de nombreuses études sur l'ensemble des îles dans le cadre de programmes de recherche (océanographique, halieutique, sédimentologie, biodiversité, etc.) sous convention avec les TAAF.

La réalisation d'un inventaire initial des espèces et des habitats est un préalable à la définition de modes de protection adaptés à ces îles, notamment pour les espèces halieutiques, démersales et récifales, dont la fragilité et l'intérêt en termes de biodiversité justifient une forte protection. De 2002 à 2005, sous l'égide de l'IFRECOR un programme concernant « la cartographie géomorphologique des milieux marins peu profonds ainsi qu'une approche structurelle et fonctionnelle des peuplements de poissons, coraux et mollusques » a été conduit. Les résultats de ces travaux ont été présentés de manière exhaustive dans cette même revue :

QUOD, J.P., BARRERE, A., CHABANET, P., DURVILLE, A., NICET, J.B. & GARNIER, R. (2007). — La situation des récifs coralliens des îles Éparses françaises de l'océan Indien. *Rev. Ecol. (Terre Vie)*, 62 : 3-16.

¹ TAAF, rue Gabriel Dejean.F-97410 Saint-Pierre, La Réunion. E-mail : thierry.perillo@taaf.fr

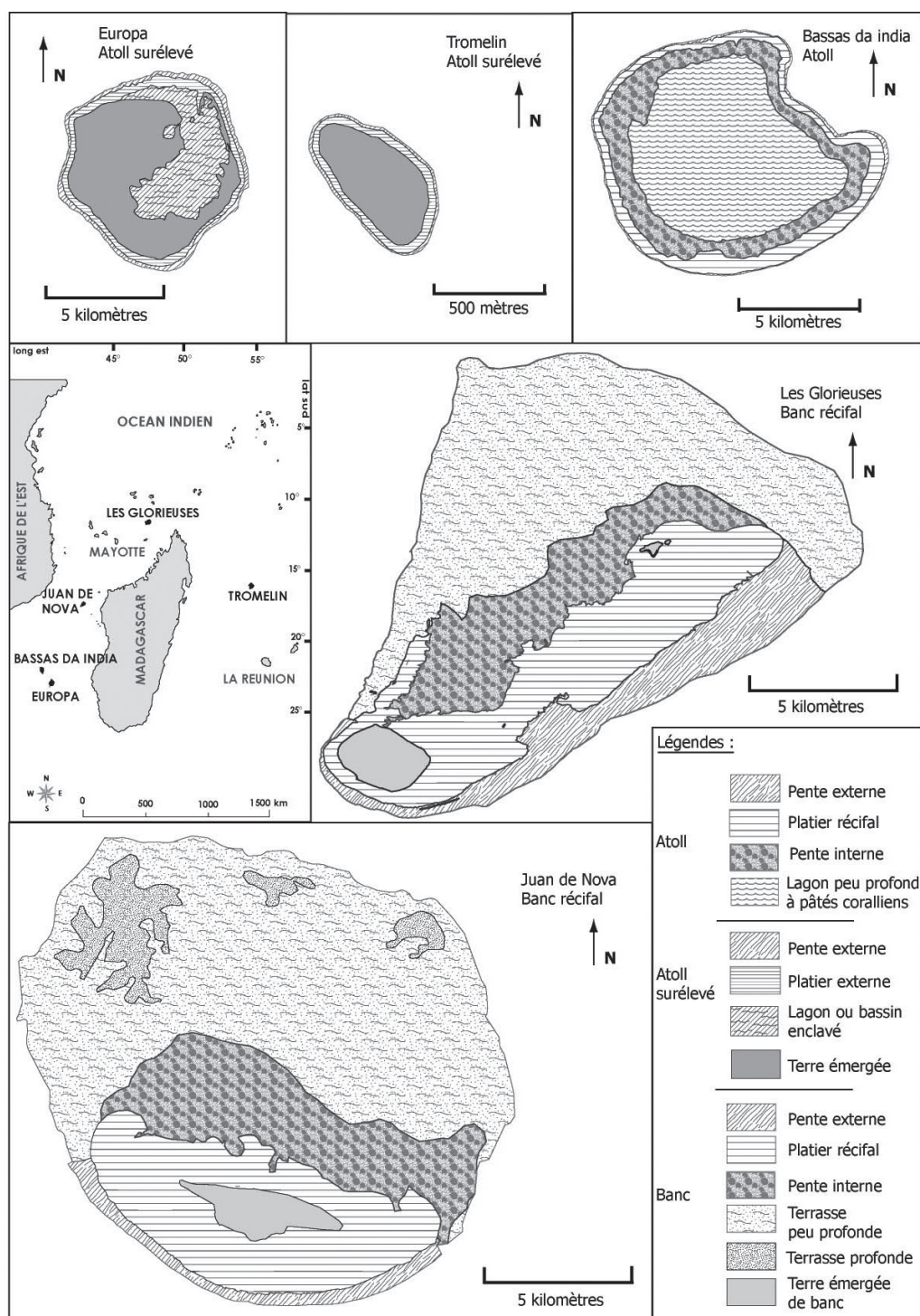


Figure 1. – Cartographie géomorphologique des cinq îles Éparses. D'après Quod *et al.*, 2007.